

Conseil Municipal du	3 décembre 2018	à	18h00
N°ordre	20	Titre	Attribution de subventions aux Restaurants du Cœur de la Vienne pour l'année 2018
N° identifiant	2018-0308		
Rapporteur(s)	Mme Christine BURGÈRES		
Date de la convocation	13/11/2018		
Président de séance	M. Alain CLAEYS	PJ.	
Secrétaire(s) de séance	François BLANCHARD et Édouard ROBLOT		Tableau de subventions
Membres en exercice	53		
Quorum			
Présents	46	<b>M. Alain CLAEYS - Maire</b> M. François BLANCHARD - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - M. Jean-Marie COMpte - Mme Régine FAGET-LAPRIE - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Christian PETIT - Mme Patricia PERSICO - Mme Nathalie RIMBAULT-RAITIÈRE - Mme Christine SARAZIN-BAUDOUC - M. Aurélien TRICOT <b>Adjoints</b> M. Jules AIMÉ - Mme Martine APERCÉ - M. Jacques ARFEUILLEIRE - Mme Clotilde BALLOON - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Nicole BORDES - M. Frédéric BOUCHAREB - Mme Coralie BREUILLÉ - Mme Christine BURGÈRES - M. Patrick CORONAS - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Anne GÉRARD - Mme Diane GUÉRINEAU - Mme Michèle HENRI - M. Daniel HOFNUNG - Mme Aïcha HOUSSEIN - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - M. Laurent LUCAUD - Mme Francette MORCEAU - M. Sylvain POTIER-LEROUX - Mme Marie-Dolores PROST - M. Jean-Baptiste RICCO - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Edouard ROBLOT - Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Peggy TOMASINI - M. Alain VERDIN <b>Conseillers municipaux</b>	
Absents	2	M. Jean-José MASSOL - M. Philippe PALISSE <b>Conseillers municipaux</b>	
Mandats	5	Mandants Mme Michèle FAURY-CHARTIER M. Yves JEAN Mme Manon LABAYE Mme Marie-Thérèse PINTUREAU Mme Laurence VALLOIS-ROUET	Mandataires Mme Peggy TOMASINI M. Abderrazak HALLOUMI Mme Christiane FRAYSSE Mme Jacqueline GAUBERT M. Francis CHALARD

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la n°1 à 18, 67 à 69, 72 à 75, 19 à 51, la 71, de la 52 à la 64, la 66, 70 et la 76 (Motion). La délibération n°65 est retirée.
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	2- Commission du Bien vivre ensemble et de la vie dans les quartiers
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Education - Vie de la cité Direction Politique de la ville - Solidarités
------------------	--

Ce sujet contribue au défi des solidarités du Projet de Territoire.

La Ville de Poitiers reconnaît la richesse et la diversité des acteurs locaux ainsi que leur contribution au développement du bien-vivre ensemble sur le territoire notamment au travers des activités et des projets qu'ils mettent en œuvre. A ce titre, elle les soutient activement.

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2018, les Restaurants du Cœur de la Vienne ont sollicité des subventions. Les différents éléments relatifs à leur subventionnement sont décrits dans le tableau annexé.

**Après examen de ce rapport et de son annexe, il vous est proposé :**

- **de donner votre accord sur l'attribution des subventions conformément au tableau annexé**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet**
- **d'imputer la dépense conformément aux indications mentionnées dans le tableau annexé sauf modification expresse des données personnelles de l'association au cours de l'instruction.**

POUR	51	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE	Adopte
------------------	--------

Affichée le	10 décembre 2018
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	10 décembre 2018
Identifiant de télétransmission	086-218601946-20181203-Imc194097-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.5
Nomenclature Préfecture	Subventions

	Total accordé exercice N-1	Valorisation N-1		Montant déjà voté sur l'exercice N	<b>Montant proposé au vote</b>	Montant TOTAL exercice N	Direction instructrice Imputation budgétaire Période d'attribution pour la structure
		Poitiers	Grand Poitiers				
<b>LES RESTAURANTS DU COEUR LES RELAIS DU COEUR DE LA VIENNE</b>	15 000 €			14 000 €	<b>6 500 €</b>	20 500 €	
384 366 837 00043 FR7613335004010894696363720							
DEMANDE : 5 000 € INVESTISSEMENT DECISION UNIQUE	Achat d'un véhicule utilitaire frigorifique pour assurer le transport des denrées alimentaires.				<b>5 000 €</b>		Politique de la ville - Solidarités 0/523/20421/1529/5900/2018 01/05/2018 au 30/04/2019 00001030
DEMANDE : 1 500 € AFFECTEE DECISION UNIQUE	Complément de subvention destiné à l'accueil des gens de la rue pour se restaurer au "Point chaud". 50 repas par jour sont assurés.				<b>1 500 €</b>		Action sociale Ville de Poitiers 0/520/6574/9000/2018 01/05/2018 au 30/04/2019 00001034